

Auditer les risques dans les groupes de société

Code
1238

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 087 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – DAF – Secrétaires généraux – Avocats – Experts-comptables – Commissaires aux comptes

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique du droit des sociétés ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit des sociétés \(niveau 2\) \(581089\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Analyse approfondie et transversale par une double approche juridique et fiscale

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Objectifs pédagogiques

- Démontrer l'utilité de l'organisation en groupe de sociétés
- Optimiser le choix du régime fiscal
- Identifier les risques juridiques, sociaux et fiscaux
- Organiser la gestion financière et fiscale du groupe

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Démontrer l'utilité de l'organisation en groupe de sociétés

Déterminer l'intérêt de constituer un groupe

- Choix stratégique : fusionner ou prendre des participations
- Avantages économiques, juridiques et fiscaux de l'organisation en groupe
- Etude de cas : quelle est l'utilité d'un holding de rachat – LBO, OBO et LMBO ?

Définir l'organisation du groupe

- Prise de participation dans les sociétés existantes
- Créations de filiales ou de holdings ex nihilo ou à partir de structures existantes
- Etude de cas : la création d'un holding « par le haut » ou « par le bas »

Expliquer le fonctionnement du groupe

- Principe de «normalité juridique» : la conformité à l'intérêt social
- Principe de «normalité fiscale» et acte anormal de gestion
- Etude de cas : comment justifier – contractuellement – le soutien financier d'une filiale ?

Optimiser le choix du régime fiscal

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Recourir à l'imposition hors intégration

- Régime «mère-fille» : intérêt de l'option
- Transferts de résultats : l'abandon de créance, le recours aux sociétés de personnes, la facturation intra-groupe, la consolidation «naturelle» et «sauvage»
- Débat : spécificités de l'imposition hors intégration

Opter pour l'intégration fiscale

- Composition du groupe intégré
- Détermination et imposition du résultat d'ensemble
- Importance de la convention d'intégration
- Débat : choisir l'intégration fiscale

Utiliser le régime fiscal du groupe

- Achat de titres
- Création d'un holding de rachat
- Débat: opter pour l'opération pertinente au contexte donné et coût fiscal

Identifier les risques juridiques, sociaux et fiscaux

Anticiper les conséquences en droit individuel et collectif du travail dans les groupes de sociétés

- Collectivité des salariés : notion d'Unité Économique et Sociale (UES)
- Dirigeants : salarié d'une société par ailleurs mandataire d'une autre, etc.
- Débat : pièges à éviter en droit social dans le cadre d'un groupe de sociétés

Prévenir les responsabilités encourues

- Responsabilités contractuelle
- Responsabilité financière
- Responsabilité pénale
- Quiz : responsabilités encourues

Limiter les risques juridiques et fiscaux des conventions intragroupe

- Ventes et prestations entre sociétés d'un même groupe
- Convention intragroupe et procédure de contrôle des conventions
- Cas particuliers des «remboursements de frais» et des frais d'état-major et autres conventions de «management fees»
- Cas pratique : déceler les risques d'une convention intragroupe

Organiser la gestion financière et fiscale du groupe

Optimiser le financement du groupe

- Loi bancaire et gestion centralisée de trésorerie : comment l'organiser de manière optimale ?
- Cautions et lettres d'intention

- Abandons de créances et autres méthodes de financement intragroupe à l'aune des nouvelles règles fiscales
- Etude de cas : choisir entre l'abandon de créance et la recapitalisation d'une filiale

Choisir la forme juridique adéquate de la société holding

- Holding pure ou impure : les enjeux et les risques
- Holding animatrice de groupe
- Holding SAS et/ou pacte d'actionnaires ?
- Cas pratique : à partir d'une situation de fait et d'un cahier des charges donné, choisir la forme juridique optimale pour la holding
- Quiz de synthèse : les groupes de sociétés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 6-7 Oct. 2026
- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

A DISTANCE

- 6-7 Oct. 2026
- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

BORDEAUX

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

CHAMBERY

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

GRENOBLE

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

LILLE

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

LYON

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

MARSEILLE

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

NANTES

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

NICE

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

NIORT

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

PAU

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

RENNES

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

ROUEN

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

STRASBOURG

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

TOULOUSE

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

TOURS

- 30 Nov. & 1 Déc. 2026